

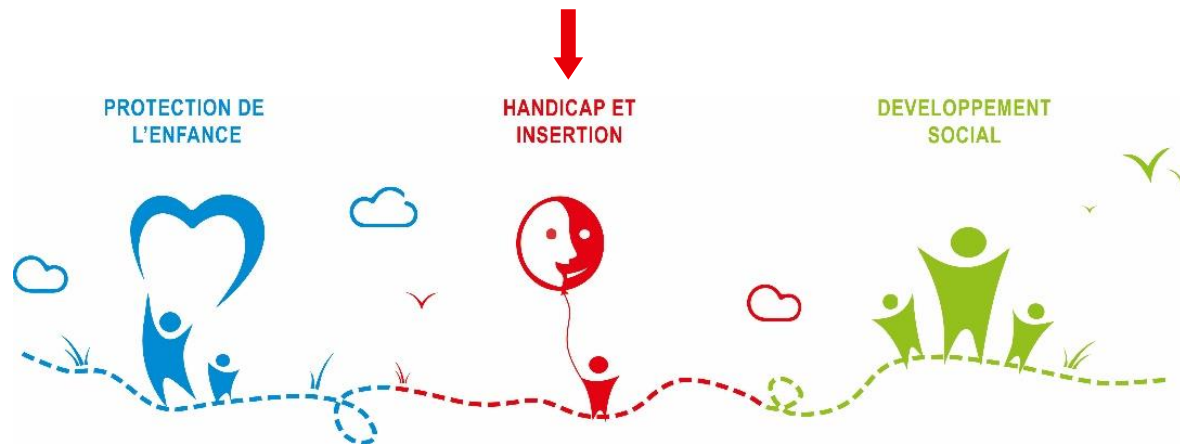
# SYNTHESE PROJET DE SERVICE 2025 – 2030

# Arsea

**SAMSAH SAVS 68**

**1 Faubourg des Vosges – 68920 WINTZENHEIM**

Tél 03 89 27 75 90 – [accueil.samsah-savs68@arsea.fr](mailto:accueil.samsah-savs68@arsea.fr)



« Une place pour chacun, un projet pour tous »

Durée de validité : 2025-2030

Date de validation en CA : 27/10/2025

# Présentation des services

## Présentation générale



- **Type de service :** SAMSAH – SAVS Wintzenheim – SAVS Solidarité du Rhin
- **Localisations :** 1 faubourg des Vosges 68920 Wintzenheim,
- **Zone d'intervention :**  
SAMSAH : Territoire 5 de démocratie sanitaire  
SAVS : Communautés de communes de la Vallée de Munster, Rhin-Brisach et Colmar Agglomération
- **Directrice :** Véronique KRETZ - **Cadre intermédiaire :** Jules Mantion

Pour en savoir plus  
sur l'établissement  
et l'ARSEA :  
[www.arsea.fr](http://www.arsea.fr)

## Finalités et missions



Nos services soutiennent chaque personne dans la construction et la **mise en œuvre de son projet de vie**, en privilégiant l'**autonomie** et l'**inclusion sociale et professionnelle**, dans une démarche de **réhabilitation psychosociale**.

Le service accompagne :

- L'autonomie dans la gestion du quotidien
- L'accès aux soins et la coordination du parcours (SAMSAH)
- L'inclusion sociale

## Public accompagné



**SAMSAH : 30 places – SAVS : 75 places + 70\***

Le SAMSAH-SAVS accompagne des **adultes** en situation de **handicap psychique, intellectuel avec ou sans trouble associés** vivant en **milieu ordinaire**

\*SAVS Wintzenheim : capacité non précisée dans l'agrément (70)

## 2 Pôle Handicap et Insertion

Vous pouvez consulter l'intégralité du projet de service à l'accueil du service

## Dispositifs et modalités d'accompagnement

Les prestations couvrent les volets suivants :



### Prestations favorisant l'autonomie

Ces prestations préservent ou améliorent l'état de santé de la personne.

Actes de la vie quotidienne

Communication et relations avec autrui

Prise des décisions adaptées pour sa sécurité



### Prestations favorisant la participation sociale

Elles consistent à soutenir l'inclusion de la personne en facilitant son accès aux activités culturelles, sociales, professionnelles et citoyennes

Expression du projet personnalisé

Exercice des droits et des libertés

Lien avec les proches, le voisinage

Participation à des activités sociales, de loisirs

Développer l'autonomie dans les déplacements

Vivre dans son logement

Accomplir les activités domestiques

L'accès aux droits

La gestion de ses ressources

Informations, conseils et mise en œuvre des mesures de protection

Mener sa vie d'élève, d'étudiant ou professionnelle

Vie familiale, parentalité, vie affective et sexuelle

Pair-aidance et citoyenneté



### Prestations de santé

Elles regroupent les actions mises en place pour préserver ou améliorer l'état de santé de la personne

Accès aux soins

Coordination du parcours de soin et de prévention

Accompagnement psychologique

Accompagnement aux rendez-vous médicaux

Psychoéducation

Soutien à la compréhension et à l'observance

### 3 Pôle Handicap et Insertion

Vous pouvez consulter l'intégralité du projet de service à l'accueil du service

# Co-construction & personnalisation du projet D'Accompagnement (PPA)

Quelles sont les étapes clés de la Co-construction et de la personnalisation du projet d'accompagnement ?

## Les étapes du projet personnalisé d'accompagnement



## Quels moyens sont mobilisés pour impliquer la personne bénéficiaire et son entourage dans la construction et le suivi du projet d'accompagnement ?

La personne accompagnée et son entourage sont activement impliqués dans la construction et le suivi du projet d'accompagnement grâce à des **objectifs SMART** centrés sur leurs besoins et définissant clairement les moyens pour les atteindre. Les équipes recourent à des techniques de stimulation et d'apprentissage lors des rendez-vous ou entretiens téléphoniques.

L'implication se fait à travers plusieurs modalités d'accompagnement :



### Accompagnement individuel

Fournit un soutien personnalisé et individualisé



### Actions collectives

Favorisent la socialisation, l'apprentissage et l'entraide



### Aide aux aidants

Permet le soutien aux aidants et l'étaillage de l'environnement autour de la personne

## Quels outils sont utilisés pour l'évaluation ou la réévaluation du projet d'accompagnement, notamment pour identifier les besoins des bénéficiaires ?

Entretien motivationnel



Trame PPA



Échelles lausannoises d'auto-évaluation des difficultés et des besoins

**ELADEB**  
VERSION RÉVISÉE 2019



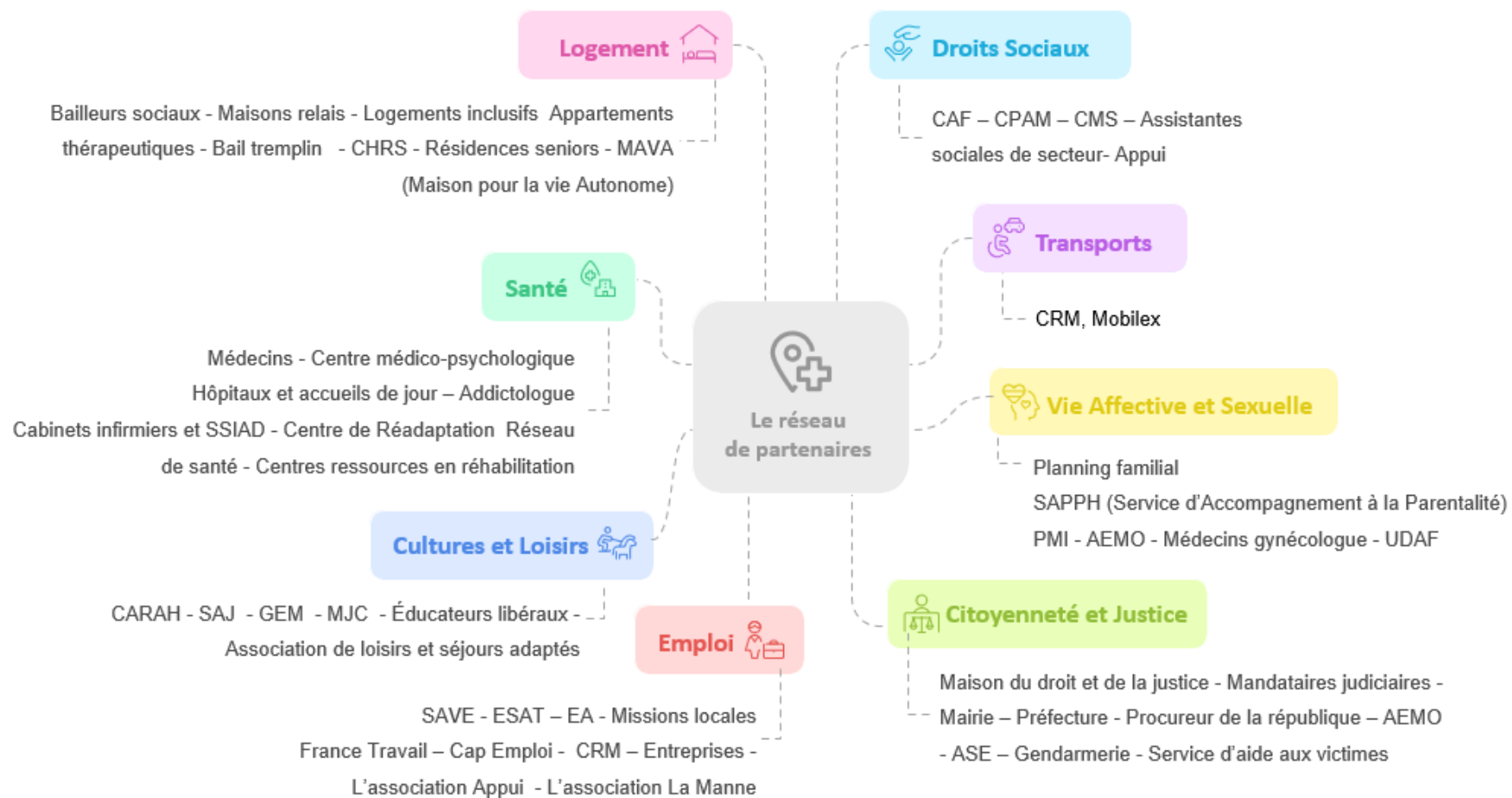
Auto-évaluation des Ressources

**AERES**





## Approche partenariale et ouverture sur le territoire



### 6 Pôle Handicap et Insertion

Vous pouvez consulter l'intégralité du projet de service à l'accueil du service

# Démarche qualité & droits des personnes accompagnées -----

## Droits garantis

Le SAMSAH-SAVS garantit le respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées, conformément à la Charte des droits et libertés de la personne accueillie et à la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH)

### Accessibilité

Développement de supports FALC, adaptés et simplification de l'information pour favoriser la compréhension.

### Vie privée et vie familiale

Respect de la vie privée garanti par une posture éthique et déontologique. Soutien de la parentalité.

### Droit au travail

Soutien des projets professionnels, travail sur l'estime de soi, et accompagnement vers les dispositifs d'insertion.

### A consulter :

- Livret d'accueil
- Contrat de séjour / DIPC
- Charte des droits et libertés
- Règlement de fonctionnement



### Sensibilisation

Actions menées dans l'environnement (aidants, grand public, partenaires) pour faire évoluer les représentations sur le handicap.



### Autonomie et inclusion

Soutien de l'autodétermination, choix des modalités d'intervention laissé à la personne. Vigilance sur le risque d'isolement.



### Droit à la santé

Accompagnement des démarches médicales et coordination avec les professionnels de santé.



### Niveau de vie adéquat

Le service agit en faveur de l'accès au logement, à la gestion budgétaire, aux droits sociaux et à la prévention de la précarité.



## Notre démarche qualité

Le SAMSAH-SAVS s'inscrit dans la politique qualité associative portée par l'ARSEA.

### Traitement des événements indésirables, plaintes et réclamations

Tous les événements indésirables, plaintes et réclamations sont traités et analysés via des outils dédiés, notamment le logiciel **MS QUALITÉ**, garantissant leur suivi et une communication systématique auprès des usagers.

### Gestion des risques et prévention des maltraitements/violences

La prévention des risques de maltraitance est intégrée à la politique qualité via le **Plan de Prévention des Risques de la Maltraitance (PPRM)**.

Les signalements suivent le même circuit que les événements indésirables, garantissant une réactivité et une traçabilité. Un **COPIIL PPRM** assure le suivi associatif, tandis que des actions de sensibilisation, de formation et la diffusion d'outils HAS favorisent la promotion de la bientraitance et l'adoption de postures professionnelles adaptées.

### Gestion de crise et continuité d'activité

Chaque structure dispose d'un **Plan de gestion de crise et de continuité d'activité**, cadre opérationnel permettant de maintenir la mission du service en cas de crise majeure. Ce plan définit l'organisation en mode dégradé, les modalités de mise en place d'une cellule de crise et les procédures adaptées selon la nature de l'événement (sanitaire, organisationnel, sécuritaire)



### A consulter :

- Les procédures internes du service
- Procédure de gestion des événements indésirables
- Plan de continuité d'activité
- Plan de prévention de la maltraitance
- Outils pour la gestion des réclamations
- Enquêtes de satisfaction

## Bienveillance & éthique

### Bienveillance

L'équipe du SAMSAH-SAVS inscrit ses pratiques professionnelles dans une démarche de bienveillance active, continue et contextuelle, en cohérence avec les repères définis par la Haute Autorité de Santé. Cette démarche repose sur plusieurs principes structurants, mobilisés de manière collective et adaptée à chaque situation :

**Prendre le temps et anticiper** : respecter le rythme de la personne et différer si nécessaire pour un accompagnement serein.

**Personnalisation et adaptation** : ajuster l'accompagnement en fonction des besoins et de la situation du moment.

**Co-construire les décisions** : associer systématiquement la personne aux choix qui la concernent.

**Posture empathique et valorisante** : reconnaître les ressources, soutenir l'estime de soi et l'autonomie.

**Relation de confiance** : instaurer un cadre sécurisant, basé sur le respect et la réciprocité.

**Lutter contre les stigmatisations** : favoriser l'inclusion et déconstruire les représentations limitantes.



#### A consulter :

- Charte éthique & bienveillance ARSEA
- Plan de prévention du risque de maltraitance (PPRM)
- Mémo à l'usage des professionnels « Promouvoir la bienveillance & Prévenir la maltraitance »

### Éthique

Le service s'appuie sur la Charte éthique et bienveillance ARSEA, fondée sur 3 principes :

- Adopter une attitude bienveillante
- Considérer le bénéficiaire comme acteur de son parcours
- Valoriser les professionnels

La réflexion éthique au SAMSAH-SAVS porte sur la conciliation entre :

- ✓ La protection et l'autonomie des personnes vulnérables
- ✓ La coopération avec les partenaires du soin
- ✓ La sécurité dans les situations familiales fragiles
- ✓ Le respect de l'identité et du bien-être psychique

Pour y répondre, l'équipe s'appuie sur les **groupes d'analyse des pratiques professionnelles (GAPP)**, les réunions d'équipe, le comité éthique de l'ARSEA, les échanges avec les cadres et l'accès à des ressources médicales. La démarche QVCT contribue également à créer un cadre sécurisant, favorisant l'expression des dilemmes et la recherche de solutions partagées.



#### A consulter :

- Comité éthique ARSEA
- Charte éthique & bienveillance ARSEA



## Ressources humaines & organisation

### Politique RH associative

**L'accueil et l'intégration des nouveaux professionnels** se font dans une démarche bienveillante et personnalisée, avec un accompagnement possible par tuilage pour la prise en main des outils métiers.

**Un plan de développement des compétences** est établi chaque année afin de soutenir la montée en compétence des équipes et garantir la qualité du service rendu. Des dispositifs de formation et d'accompagnement réguliers complètent cette démarche pour favoriser l'adaptation et le partage de bonnes pratiques.



#### Secrétaire, RAG & RAQ

- Équipements
- Ouverture session informatique
- Création comptes logiciels métiers (Silao, MS Qualité, Portail Salarié)
- Mail à l'ensemble des professionnels de la structure pour prévenir de l'arrivée d'un nouveau salarié, de son poste et de ses horaires

#### Cadre Intermédiaire

- Remise du livret d'accueil du salarié
- Visite du site
- Présentation aux équipes

#### Cadre Intermédiaire & RAQ

- Accompagnement à l'utilisation des logiciels métiers
- Validation de la période d'essai
- Rapport d'étonnement

#### Cadre Intermédiaire & RAG

- Participation à la ½ journée d'intégration
- Formations « sécurité » obligatoires (SST, incendie...)
- Formations « métiers »
- EI-EP



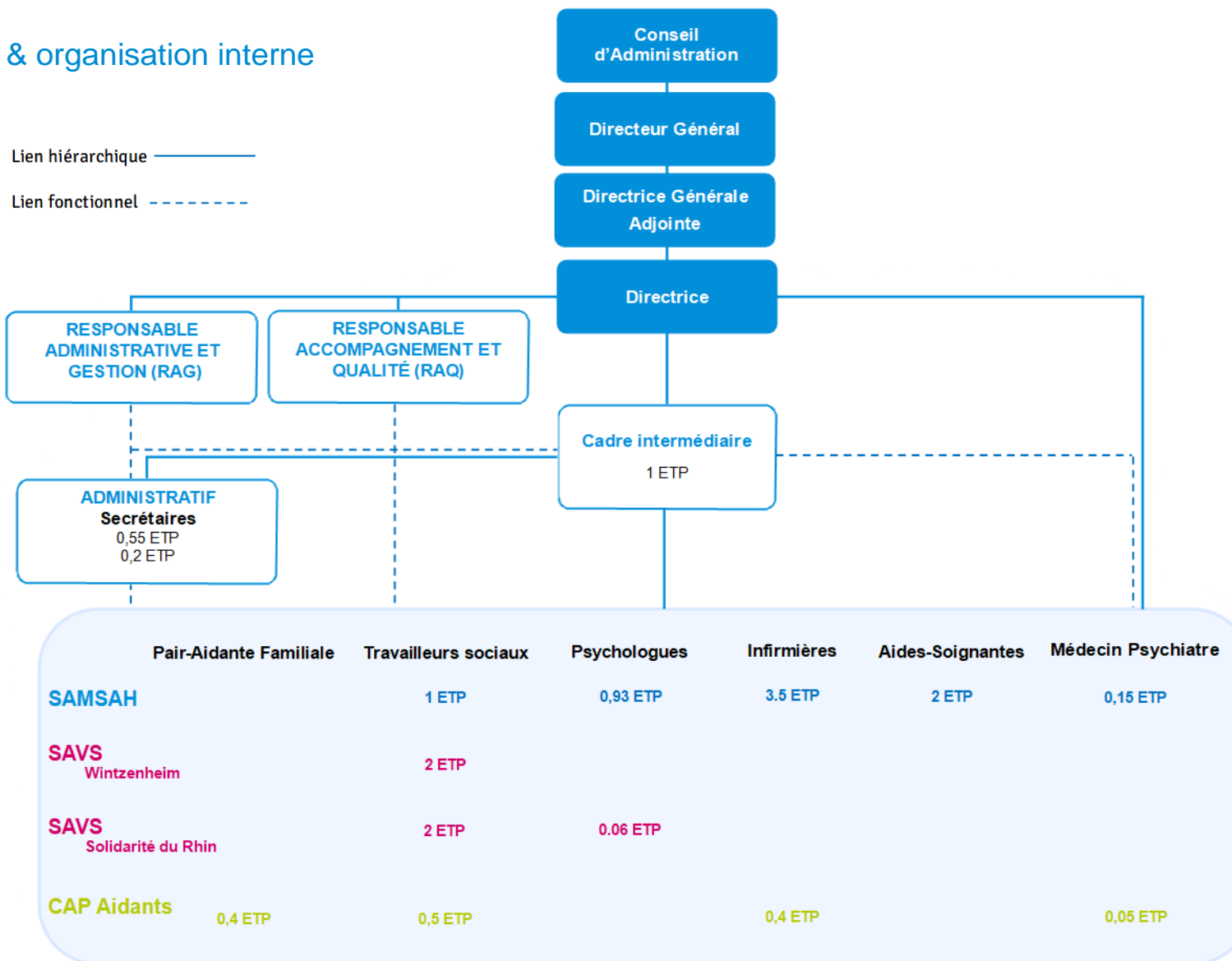
#### A consulter :

- Livret d'accueil salarié
- Plan de développement des compétences
- Note de service « RH intégration »
- Procédures : ouverture session informatique, ouverture compte Silao, Ouverture Compte MS Qualité

#### 9 Pôle Handicap et Insertion

Vous pouvez consulter l'intégralité du projet de service à l'accueil du service

## Fonctions & organisation interne



## Objectifs & fiches actions prioritaires

Nous avons priorisé 19 actions, en cohérence avec les 13 axes du plan d'action stratégique de l'ARSEA.



2025	2026	2027	2028	2029
------	------	------	------	------

FICHE ACTION N° 1	Développer une stratégie pour la coordination en santé avec les professionnels du droit commun			
FICHE ACTION N° 2	Renforcer l'accompagnement autour des traitements médicamenteux			
FICHE ACTION N° 3	Développer l'autodétermination dans nos pratiques collectives			
FICHE ACTION N° 4	Développer l'accompagnement à la VAIS			
FICHE ACTION N° 5	Création de supports adaptés et accessibles			
FICHE ACTION N° 6	Actions visant à informer sur les droits			
FICHE ACTION N° 7	Développer la pairaidance entre personnes accompagnées			
FICHE ACTION N° 8	Valoriser les compétences des personnes accompagnées et les mobiliser au sein du service			
FICHE ACTION N° 9	Renforcer la promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance			
FICHE ACTION N° 10	Garantir la sécurité du partage d'information et la confidentialité			

### 11 Pôle Handicap et Insertion

Vous pouvez consulter l'intégralité du projet de service à l'accueil du service



2025	2026	2027	2028	2029
------	------	------	------	------

FICHE ACTION N° 11	Soutenir le rôle des aidants et des proches			
FICHE ACTION N° 12	Améliorer la continuité de parcours et prévenir les risques de rupture des situations complexes			
FICHE ACTION N° 13	Renforcer l'appui ressource et la logique du « aller vers »			
FICHE ACTION N° 14	Anticiper la transformation de l'offre et l'évolution en dispositif / plateformes			
FICHE ACTION N° 15	Anticiper les besoins liés à la formation et à la transformation de l'offre			
FICHE ACTION N° 16	Développer l'accompagnement à la mobilité			
FICHE ACTION N° 17	Renforcer le soutien à l'inclusion professionnelle			
FICHE ACTION N° 18	Développer les activités favorisant le lien social			
FICHE ACTION N° 19	Soutenir le rôle de parent			